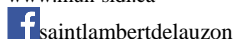


MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LAMBERT-
DE-LAUZON

1200, rue du Pont
Saint-Lambert-de-Lauzon
(Québec) G0S 2W0
Tél. : (418) 889-9715
Fax. : (418) 889-0660
www.mun-sldl.ca



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

SÉANCE DU 15 JANVIER 2024

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour présenté à la séance ordinaire du 15 janvier 2024 est le suivant :

1. Ouverture de séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Première période de questions;
4. Approbation des procès-verbaux des séances de décembre 2023;
5. Autorisation du paiement des comptes du mois de décembre 2023;
6. Demandes de dérogations mineures :
 - 6.1 Numéro 337 : Lot 6 104 753, rue des Érables - Régularisation de la distance minimale de la ligne latérale de lot par rapport à une aire d'exploitation liée à une activité d'extraction,
 - 6.2 Numéro 338 : Lot 2 641 874 et 2 639 657, 234, rue des Pins - Régularisation de la superficie de plancher au sol et d'une deuxième entrée électrique d'un logement intégré à l'intérieur d'une résidence unifamiliale isolée,
7. Transmission à la MRC de La Nouvelle-Beauce de la liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement des taxes;
8. Autorisation d'une couverture d'assurance pour les ressources en loisirs;
9. Approbation d'une entente pour la prestation de services animaliers pour l'année 2024;
10. Approbation de la convention collective entre la Municipalité et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale 7120 - Saint-Lambert-de-Lauzon;
11. Demande d'aide financière dans le cadre du programme *Pour une pêche accessible*;
12. Approbation de dépenses dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'améliorations par circonscription électorale;
13. Autorisation de dépenses dans le cadre de l'entente relative à des travaux municipaux visant le prolongement de la rue Jogue;
14. Réclamation de l'industrie 9348-9219 Québec inc. (Produits LTC);
15. Autorisation de dépense pour des services professionnels en hydrodynamique, en automatisation et en mécanique de procédés;
16. Acquisition d'un système GPS pour relevés d'arpentage;
17. Points divers;
18. Deuxième période de questions (limitée aux points à l'ordre du jour);
19. Levée de la séance.